PROCÉDURE D'ADMISSION EN MASTER 2 INGÉNIERIE DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE

MENTION	**Information, documentation**
Parcours	**Ingénierie de l'information numérique**

Date d'ouverture de la campagne de recrutement	03/04/2019	**Date de fermeture de la campagne de recrutement**	28/06/2019
Capacité d'accueil	20		
Examen du dossier de candidature	Examen du dossier de candidature par le responsable pédagogique et un.e autre enseignant.e de la formation Date : entre le mercredi 29 mai et le mercredi 5 juin 2019 Composition du dossier de candidature : curriculum vitae + lettre de motivation Le/la candidat.e doit être titulaire d'un master 1, notamment en Ingénierie de l'information numérique Le/la candidat.e doit disposer d'un bon niveau de culture générale et de culture informatique ou documentaire Examen de la qualité du dossier universitaire (notes et mentions) Le/la candidat.e doit avoir commencé à construire un projet professionnel clair en adéquation avec le master Pour les étudiant.e.s originaires d'un pays non francophone : attestation du niveau de langue française (TCF, DALF, TEP, …), niveau B2 minimum exigé.		
Entretien d'admission	Jury composé de 2 enseignant.e.s de la formation Date : le lundi 24 juin 2019 Critères d'évaluation : - motivation, dynamisme - qualité de l'expression française - niveau de culture générale et de culture informatique ou documentaire - connaissance du contenu pédagogique de la formation - préparation de l'insertion professionnelle (stage ou projet de stage, projet professionnel)		
Notification du résultat	Envoi d'un courriel au plus tard le vendredi 28 juin 2019		
Notification du choix de l'étudiant.e	Confirmation de la décision d'admission par l'étudiant.e au plus tard le vendredi 12 juillet 2019		